

# Diplômés en conduite d'engins de levage et de travaux publics



*Les stagiaires lauréats du diplôme de grutier en présence de leurs formateurs.*

La nouvelle promotion du certificat de formation professionnelle a été fêtée dans les locaux de l'AFCE.

Quinze jeunes gens ont ainsi pu suivre pendant quatre mois une formation spécialisée qui les a conduits à l'obtention d'un diplôme recherché par les entreprises du bâtiment.

Issus de divers horizons, de l'ANPE, en contrat de qualification, bacheliers professionnels, ils ont fait le choix d'une formation pointue, hautement spécialisée ou-

vrant la voie d'un métier qui ne connaît pas le chômage. Recrutés sur leurs qualités de calme, de réflexion, munis d'un solide bagage technique, théorique et pratique délivré sur la zone du Malambas, mais aussi auprès des entreprises, ils sont dorénavant opérationnels.

Désormais, ils peuvent conduire, dans un premier temps, des engins de levage pouvant soulever plus de 40 tonnes. Et M. Jacques Fabbri d'ajouter : « Ces engins coûtent de 2 millions et demi à 16 mil-

lions de francs. C'est dire la responsabilité de ces nouveaux techniciens du levage. »

Le certificat de formation professionnelle (CFP) est un diplôme homologué de niveau 5, délivré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Il est attribué après une formation qualifiante longue, et un examen jugé par un jury de professionnels. Le titulaire du CFP reçoit, par équivalence, le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES).